

Yvelines Étudiants Seniors

• **Pour quoi faire ?** Le Conseil général recrute des jeunes pour rendre visite, pendant l'été, aux personnes âgées qui vivent seules chez elles (conversation, promenade, jeux de société, moments de convivialité...). Depuis le lancement du dispositif durant l'été 2004, 881 étudiants ont été recrutés par le Conseil général et 51 290 visites ont été réalisées au domicile des personnes âgées des Yvelines.

• **Pour qui ?** Les étudiants yvelinois ayant le permis de conduire.

• **Comment ?** CV et lettre de motivation à envoyer à **Yvelines-Etudiants-Seniors@yvelines.fr**



Aides au quotidien

Carte Imagine'R

• **Pour quoi faire ?** Le Conseil général apporte une participation financière pour la carte Imagine'R.

• **Pour qui ?** Les collégiens et lycéens de moins de 22 ans, scolarisés en Ile de France, hors apprentis sous contrat. Lors de l'année scolaire 2011/2012, ce sont 61 000 jeunes yvelinois qui ont bénéficié de cette aide.

• **Combien ?** Aide de 50 % du prix de vente d'un titre de 2 zones directement déduite par l'agence Imagine'R qui délivre la carte. Un financement complémentaire existe pour les élèves boursiers.

• **Comment ?** L'aide forfaitaire est versée directement au transporteur. Si vous êtes boursier, vous pouvez contacter votre SAS pour connaître les conditions d'attribution de l'aide complémentaire.



Santé, vie affective, sexualité...

Le Conseil général a une mission de prévention et d'information auprès des jeunes, et vous propose des consultations confidentielles et gratuites dans l'un des centres de planification familiale. Des conseillers conjugaux, familiaux et des médecins sont là pour vous aider.

Retrouvez les coordonnées de ces centres au 01 3907 7878 ou sur yvelines.fr/jeunesse



L'action sociale

est une des priorités du Conseil général des Yvelines.

Jeunes, handicapés, seniors, personnes en difficulté..., le Conseil général propose un accompagnement et des aides adaptées.

L'action sociale en Yvelines c'est :

- 40 % du budget départemental
- 25 % des agents du Conseil général mobilisés
- 220 000 personnes accueillies chaque année dans les locaux du Département.

En plus sur le site

www.yvelines.fr/jeunesse

- Toutes les coordonnées des Secteurs d'Action Sociale, afin de retrouver celui dont vous dépendez.
- Toutes les coordonnées des Centres de Planification Familiale du département



jeunes



Aides aux jeunes

Afin d'assister les jeunes dans leur vie quotidienne, le Conseil général des Yvelines propose plusieurs aides adaptées aux différentes situations :

- Soutien de projets (bourse au mérite, bourse d'apprentissage,

permis de conduire/ permis d'agir)

- Épanouissement (bourse Aventure Jeunes, Yvelines Campus, Yvelines Étudiants Seniors)

- Aides au quotidien (Carte Imagine'R, Consultations vie affective sexualité contraception)



Toutes les informations sont sur yvelines.fr/jeunesse

Soutien de projets

Bourse au mérite

- **Pour quoi faire ?** Pour encourager les jeunes à poursuivre leurs études supérieures, le Conseil général attribue chaque année des bourses d'études (100 ont été délivrées en 2011).
- **Pour qui ?** Les jeunes Yvelinois ayant obtenu une mention « Très Bien » au baccalauréat, dont la famille a de faibles ressources ou est non imposable.

- **Combien ?** 2000 euros pour l'année scolaire.
- **Comment ?** Après les résultats du baccalauréat, les jeunes reçoivent par la poste un formulaire précisant les pièces à fournir à la Direction des Territoires d'Action Sociale du Département.

Plus de renseignements au 01 39 07 74 88 ou 90, ou dans votre Secteur d'Action Sociale (SAS), coordonnées sur yvelines.fr/jeunesse



Bourse d'apprentissage

- **Pour quoi faire ?** L'apprentissage, une des priorités du Conseil général pour l'insertion des jeunes, concerne chaque année 10000 jeunes dans les Yvelines. Cette bourse les aide à financer leur équipement.

- **Pour qui ?** Les jeunes Yvelinois qui entrent en apprentissage. Bourse délivrée sous conditions de ressources.

- **Combien ?** Aide de 150 euros versée lors de la première année d'apprentissage.

- **Comment ?** Dossier à présenter au **Service jeunesse et sports**. Tél. : 01 39 07 79 32 – ou sports@yvelines.fr.



Permis de conduire/permis d'agir

- **Pour quoi faire ?** Aider les jeunes Yvelinois à financer leur permis de conduire. Le Conseil général a ainsi subventionné 455 dossiers en 2011.

- **Pour qui ?** Pour les jeunes Yvelinois non imposables, âgés de 18 à 25 ans.

- **Combien ?** Une aide de 500 euros est octroyée par le Conseil général, sous réserve de :

- l'obtention du code
- la participation des jeunes à des projets citoyens initiés par le Conseil général ou une association agréée.

- **Comment ?** En se renseignant auprès de votre SAS.



Épanouissement

Aide au BAFA

- **Pour quoi faire ?** Le Conseil général des Yvelines soutient les jeunes inscrits à la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

- **Pour qui ?** Les jeunes de 17 à 26 ans, justifiant d'un domicile dans les Yvelines et effectuant leurs sessions de formation générale et d'approfondissement en région Ile de France.

- **Combien ?** 138 € accordés sous réserve que la formation soit effectuée auprès d'un organisme habilité « Jeunesse et Sports » situé en Ile de France.

- **Comment ?** En se renseignant auprès du **Service jeunesse et sports** : 01 39 07 79 32 – sports@yvelines.fr

Yvelines Campus

- **Pour quoi faire ?** Proposer des activités de loisirs aux adolescents des Yvelines lors des vacances scolaires, pour leur permettre de s'épanouir, de découvrir de nouvelles disciplines et de faire des rencontres.

- **Pour qui ?** Les adolescents yvelinois âgés de 11 à 17 ans.

- **Combien ?** Activités gratuites pour les jeunes inscrits dans une structure d'animation dans les Yvelines.

- **Comment ?** En contactant la mairie ou une structure d'animation de votre ville. Programme sur yvelines.fr/yvelinescampus

Et aussi...

Bourse projets humanitaires, Bourse Aventure Jeunes,

toutes les informations sont sur yvelines.fr/jeunesse

Tous renseignements sur le site du Conseil général des Yvelines :

www.yvelines.fr/jeunesse

